



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
Communes du Pays  
des Pailions

OBJET :  
Commission consultative  
déchets du SRADDET :  
désignation du représentant  
de la communauté de communes

Décision n°22 03 38

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Joël Gosse, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingard, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Michel Lottier par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard De Zordo par Madame Michèle Maurel, Madame Nicole Colombo par Monsieur Francis Tujague, Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

**Absents** : Madame Evelyne Laborde, Madame Germaine Millo.

*Monsieur Gérard Saramito a été nommé secrétaire de séance.*

Le Président, Monsieur Cyril Piazza, indique que, compte tenu du départ des deux communes de Drap et Châteauneuf Villevieille, la Communauté de Communes du Pays des Pailions doit désigner un nouveau représentant à la commission consultative déchets du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET), en remplacement de monsieur Nardelli.

Le Président rappelle que la commission a pour vocation d'assurer le suivi du volet déchet du SRADDET déjà adopté et le cas échéant de proposer les modifications nécessaires.

Il propose, donc, de désigner M. Gérard Branda en qualité de vice-président à la gestion en régie des déchets.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,  
après en avoir délibéré,**

**-Désigne M. Gérard Branda pour siéger à la commission consultative déchets du SRADDET.**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30

Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRESIDENT  
C. PIAZZA**